



ville de  
**Saint-Gabriel**

## AVIS PUBLIC

**Aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise**

**Scrutin du 2 novembre 2025**

---

**PAR CET AVIS PUBLIC**, Michel St-Laurent, président d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise :

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la ville depuis **au moins 45 jours, le 2 novembre 2025**.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
  - Si vous êtes le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une [demande d'inscription](#);
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une [procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste](#).

Vous pouvez obtenir les formulaires en communiquant avec le président d'élection.

Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le **lundi 20 octobre 2025**.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le président d'élection :

45, rue Beausoleil  
Ville de Saint-Gabriel (QC) J0K 2N0  
450-835-2212 poste 6301  
[mstlaurent@ville.stgabriel.qc.ca](mailto:mstlaurent@ville.stgabriel.qc.ca)

Donné à la Ville de Saint-Gabriel, le 4 septembre 2025.

  
Michel St-Laurent  
Président d'élection